

La
vie de
nos chers
Poilus
il y a
100
ans



Terres d'hier et d'aujourd'hui



Dans les pages qui suivent vous découvrirez une terre de Meuse où de terribles combats se sont déroulés : le village de Marbotte, la Forêt d'Apremont, le Bois d'Ailly et le Bois Brûlé. C'est ici que le 56^{ème} Régiment d'Infanterie de Chalon-sur-Saône a combattu pendant 22 mois en perdant plus de 800 de ses Soldats.

Vous découvrirez également ce que sont maintenant ces terres devenues sacrées pour la mémoire.

Nécrologie

Les décès, en cette année 1919, sont dus principalement aux suites de blessures ou maladie ...



Forêt d'Apremont

MÉMOIRE de FORÊT



Bois d'Ailly

MÉMOIRE d'un VILLAGE

Marbotte

1919

Dans le Nord et l'est de la France des milliers de corps et d'ossements, ont été relevés, au prix d'efforts physiques et moraux inouïs (voir notre journal du mois de mai 2019) et inhumés dans des cimetières, nécropoles nationales, ossuaires.

Maintenant nos braves poilus revenus du front, essayant d'oublier l'horreur vécue, ont hâte de retourner, pour la plupart, à leurs travaux de la terre et de l'élevage.

Les Villageois, souvent chassés par les bombardements incessants, n'ont qu'une envie qui est celle de réintégrer leurs communes dont beaucoup sont ravagées avec des maisons détruites à des degrés divers.

Le gouvernement se trouve de nouveau face à une urgence absolue : nettoyer les lignes de front et les champs de bataille nombreux ainsi qu'aider à la reconstruction.

Donc nettoyage, rebouchage des trous, et surtout déminage commencent. Des équipes de démineurs composées souvent de quatre personnes sont détachées dans les communes concernées. C'est un travail colossal et dangereux. Beaucoup d'accident arrivent, lors de la manutention des explosifs, provoquant la mort d'artificiers. Les munitions non explosées sont récupérées à la surface du sol. Celles-ci seront systématiquement détruites. A Tahure, dans la Marne, (maintenant Sommepy-Tahure) il a été procédé, à l'époque, à la mise à feu de centaines de tonnes d'obus récupérés provoquant de gigantesques explosions. Les agriculteurs remonteront

souvent, lors des labours, des explosifs et même de nos jours ce n'est pas rare. Avec le temps passé et la corrosion, ils sont encore plus dangereux à manipuler avant destruction. A l'époque le principal danger était le feu lorsque les paysans en allumaient. Les obus à gaz ont été, et sont encore parfois, un problème traité spécifiquement car parfois ils ne sont plus étanches.

Ce fut également « l'âge d'or » des récupérateurs de métaux (fer, cuivre) et des ferrailleurs, officiels, ceci jusqu'à la fin des années 60 dans certaines régions.

Les villages sinistrés, également nettoyés et débarrassés de tout danger, se reconstruisent peu à peu et des baraques provisoires sont édifiées rapidement pour accueillir tous leurs anciens habitants. Tout est mis en œuvre pour que ces derniers retrouvent les commodités dont ils ont besoins.

Si la vie reprend petit à petit son cours pour les communes, les champs et les prés, il n'en est pas de même du tout pour les forêts et les bois, du moins ce qu'il en reste. Ce sont des lieux où parfois il y a énormément de tranchées, d'abris bétonnés, de sapes et de ferrailles (piquets, barbelés, etc...). Ces espaces restent souvent difficiles d'accès et dangereux. Le maximum est alors fait pour relever les corps, récupérer les explosifs actifs visibles ainsi que beaucoup de débris métalliques ou divers et il est décidé de laisser la forêt reprendre ses droits, chose qu'elle fera dans les décennies suivantes, en créant des « zones rouges » signalées par panneaux indiquant clairement le danger (de mort) qu'il y a en pénétrant en ces lieux.

Et puis il y a déjà plusieurs années des sentiers ont été aménagés avec dégagement des anciennes tranchées, abris, etc..., lorsque ces opérations étaient réalisables et après un déminage accru. Des panneaux directionnels ont été implantés. On peut dire merci aux techniciens des Eaux et Forêts ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont œuvré, et qui continuent à tout entretenir, pour que la mémoire de nos Braves poilus, tombés en ces lieux, perdurent.

MARBOTTE

Ce petit village de la Meuse comptant 56 habitants, rattaché à la commune d'Apremont-la-Forêt, est situé au pied du Bois d'Ailly inclus dans la Forêt d'Apremont. Il a été durement bombardé par l'artillerie allemande, du fait que le secteur était occupé par l'armée française, à moult reprises le laissant quasiment en ruines à l'exception de l'église Saint Gérard et d'une fontaine.



Marbotte après les bombardements



Marbotte dans les années 2000

C'est de ce village que partaient les régiments d'infanterie pour monter au front comme il sera expliqué dans les pages suivantes.

C'est toujours dans ce village que l'on descendait les corps des Soldats tués au Bois d'Ailly. Ces morts, souvent sommairement enveloppés dans une toile ou une capote, étaient déposés dans l'église Saint Gérard, qui en abrita des milliers déposés sur ses bancs et ses dalles, en attendant leur inhumation dans le cimetière (vue de gauche).



Le sang de ces Braves imbibant le sol s'est incrusté dans la pierre au point de devenir indélébile. Encore de nos jours à certains endroits, surtout par temps humide, des traces sont encore visibles



(photo de droite, par l'association « Pour ceux de 14 » en 2015).

Un cimetière a été créé à Marbotte dès le début des combats. En 1922 les corps enterrés initialement au village, dans la forêt d'Apremont et à Mécrin ont été relevés pour être inhumés définitivement en un nouveau lieu devenant le nécropole nationale de Marbotte qui sera totalement aménagée et terminée au début des années 60. Cette écrin de verdure, à l'abri de la forêt, parfaitement entretenu abrite plus de 2 000 Poilus Morts pour la France.



← Il y a 100 ans

En 2015 →



Collection « Pour Ceux de 14 »

Eglise du souvenir

Les Elus nous parlent de l'église Saint Gérard de Marbotte et de sa restauration :



« L'Eglise Saint Gérard dont la première pierre a été posée le 23 août 1781 a survécu à l'enfer des bombardements de la guerre 1914-1918. Une partie des dalles de la nef et les bancs ont été conservés en leur état. Dans le chœur, l'autel du souvenir, béni en 1922 est le centre



religieux du champ de bataille. Il unit au sacrifice du Christ, celui des soldats, représenté dans le bas-relief, et celui des mères, évoqué par la Piéta.



Des vitraux commémoratifs évoquent le passé du village (Commanderie de l'ordre des Templiers et Martyrs des 30000 victimes des combats de la forêt d'Apremont et du Bois d'Ailly). Les fanions des régiments ayant combattu sur le secteur montent la garde d'honneur auprès des plaques évoquant les noms des Soldats morts durant les combats.



Deux grands tableaux d'honneur, l'un pour le Bois d'Ailly, l'autre pour la forêt d'Apremont conservent à la postérité les noms des secteurs de combats : Vaux Féry, Maison Blanche, Tête à Vache, Bois Mullot, La Louvière, Cote 360, Bois Brûlé, Bois Jurat.



« C'est dans cette église que reposaient les cadavres de nos camarades ramenés des lignes attendant que fussent prêtes leurs tombes dans les cimetières avoisinants. Des milliers de cadavres sont venus ici, tour à tour les dalles sont imbibées de leur sang » (adjudant Péricard).



Au niveau des fonds baptismaux, une remarquable peinture sur fond bois est l'œuvre de M. Donzelli.

Cette église est sûrement l'une des plus précieuses et émouvante relique de la Grande Guerre.



Pour toutes ces raisons l'ancienne municipalité a souhaité, dans le cadre du centenaire, envisager sa restauration devenue urgente. En 2011 nous avons commencé à instruire le dossier de demande de subventions pour des travaux avoisinant un coût de 500000 euros. Conseil Régional, Conseil Départemental, ministère (M. Longuet et Barcelini) et Commune ont trouvé les fonds nécessaires à cette restauration extérieure (escaliers, enduit, ferronnerie, menuiserie). En ce qui concerne les travaux intérieurs, un appel a été fait à la fondation du Patrimoine et à des dons privés. Les travaux ont commencé en 2014 et ont duré un an.



L'église est toujours ouverte »

Merci à Mesdames et messieurs les Elus pour ce témoignage.

FORET d'APREMONT

Cette forêt, proche de la ville de Saint-Mihiel et du Fort du Camp des Romains occupés tous deux par les Allemands, est un rempart contre ces derniers cherchant à enfoncer coûte que coûte les lignes françaises qui résistent vaillamment dans plusieurs secteurs (Bois d'Ailly, Bois Brûlé, Bois Mulot, Tête à Vache, Bois Jurat, Maison Blanche, Vaux Féry, Cote 360, La Louvière) parcourus par un enchevêtrement de tranchées ou parfois les belligérants se font face à seulement quelques dizaines de mètres. Des assauts sanglants sont régulièrement menés des deux côtés. Tranchées et positions sont prises, perdues, reprises et ainsi de suite.



A peu près 80 régiments d'Infanterie, Coloniaux, Chasseurs... et 18 régiments d'Artillerie ont fourni des milliers d'hommes pour contenir l'ennemi au prix de 30 000 morts. 6 000 Braves qui n'ont jamais été



retrouvés reposent en ces lieux avec comme seul linceul la forêt d'Apremont.

Photos, collection de « Pour ceux de 14 » 2015

LA CROIX SAINT JEAN



Venant de Marbotte les Régiments Bourguignons (56RI de Chalon-sur-Saône, 134RI et 334RI de Mâcon, 27RI et 227RI de Dijon, 10RI et 210RI d'Auxonne, 29RI et 229RI d'Autun, 13RI de Nevers...) marchaient, sur un sentier pentu, pendant environ 1Km500 (photos de gauche en automne et en hiver) pour rejoindre La Croix Saint Jean, passage obligé pour les premières lignes du Bois d'Ailly toutes proches. Sur les clichés (2015) de droite on voit encore un PC, des fortifications de tranchées avec abri. Ces vestiges sont souvent



situés de part et d'autre du chemin et parfaitement visibles (photos « PCD14 »).



Tout au long de la montée, depuis Marbotte jusqu'à la Croix Saint Jean, des calvaires ont été érigés, en bordure de chemin, rappelant les Régiments et leurs Soldats, engagés en ces lieux (Photos « PCD14 »).



Arrivé à la Croix Saint Jean une croix de bois, sur un socle en pierre de Bourgogne, rappelle le sacrifice des Poilus du 56^{ème} RI de Chalon-sur-Saône, et de tous les Régiments Bourguignons, engagés au Bois d'Ailly.

En 2006 l'association « Pour Ceux de 14 – Mémoire Bourguignonne de la Grande Guerre » décide l'érection de cette croix afin d'honorer la mémoire, et perpétuer le souvenir, de tous ces Braves qui sacrifièrent leur vie pour contenir et arrêter les troupes allemandes.

En Bourgogne beaucoup de personnes ont participé au financement des matériaux et aux frais de transport mais restait maintenant à ériger le monument.

C'est alors que Mr. Gérard B. et ses amis de Marbotte sont intervenus (photo ci-dessus). La croix a été entièrement montée de leurs mains. Sans eux, rien n'aurait été possible. Tous nos amis de Marbotte sont les fidèles gardiens de la mémoire des Soldats tués au combat. Rappelons que tous les travaux ont été réalisés bénévolement. Encore merci à eux. Minimum une fois par an une délégation de notre association se rend à la Croix Saint Jean pour se recueillir en formant une ronde autour de la croix et observer une minute de silence. Merci également à Mme. Adrienne L. pour ses photos sous la neige, sa gentillesse et son dévouement envers notre association.

BOIS D'AILLY

C'est ici qu'a combattu le 56^{ème} Régiment d'Infanterie de Chalon-sur-Saône à compter du 1^{er} octobre 1914. Il quittera le secteur au mois de juin 1916. Les pertes seront terribles : 868 tués ou disparus en 22 mois de combats incessants, soit une moyenne d'un peu plus de 39 tués ou disparus par mois.



A gauche, une photo des premières lignes à la fin du conflit. La forêt n'existe plus, ce qui atteste de la violence des bombardements.

A droite, une photo, à peu près à la même hauteur, en 2015.



Les arbres ont repoussé, la forêt a repris ses droits mais les traces des combats, 100 ans après, sont toujours visibles.



2015



Photo de gauche, restants de piquets et barbelés.

Photo de droite, une tranchée française restaurée et reconstituée à l'identique.



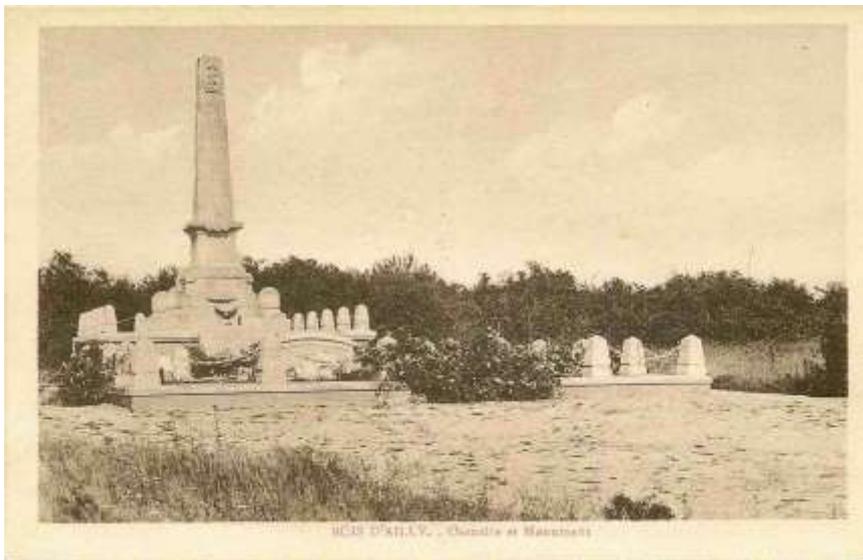
2015



Les trois photos ci-dessus montrent la Tranchée de la Soif et de son mémorial.

Ce combat dans une tranchée avancée du Bois d'Ailly, au contact direct avec les Allemands, illustrent bien le courage et le sacrifice suprême de nos Poilus. Honneur à eux.

Les hommes du 172^{ème} et 372^{ème} RI, après avoir effectué une avancée fulgurante, se sont retrouvés encerclés par l'armée allemande. La bataille a duré les 20, 21 et 22 mai sans vivres ni eau dans la chaleur et la poussière des obus. Beaucoup de morts et de blessés et le 22 mai, à 16 heures, les défenseurs français, manquant de tout, submergés par un ennemi bien supérieur en nombre, ont été fait prisonnier.



Ce monument et l'ossuaire, lui faisant face, ont été érigés en plein cœur du Bois d'Ailly en 1922-1923 et l'inauguration a eu lieu le 11 novembre 1923. Sur la photo du haut on constate que, 5 années après la fin des combats, la nature commence seulement à panser ses plaies.

Une centaine d'années ont passé et sur le cliché de droite on constate que la forêt a repris ses droits.



BOIS BRÛLÉ



2015



Le Bois Brûlé, mitoyen avec le Bois d'Ailly, est l'un des lieux de combat emblématiques de la Forêt d'Apremont. C'est en ce lieu surnommé « Les Redoutes » que l'adjudant Péricard attaqué de toutes parts par les Allemands et à qui il ne restait que quelques hommes valides lança ce cri mémorable « DEBOUT LES MORTS » qui eut pour effet de galvaniser les quelques Soldats valides, et même certains blessés, qui reprirent le combat avec un tel acharnement qu'ils continuèrent à affronter l'ennemi. A cet emplacement précis fut élevé « La Croix des Redoutes », monument à la gloire des défenseurs pour ce haut fait d'arme (cliquez sur la photo de gauche).

Pour en savoir plus



Cliquez sur la photo

LAISSONS VAGABONDER NOTRE IMAGINATION



C'est peut-être une façon
d'honorer leur mémoire
et
de leur dire

MERCI



Montage « PCD14 »



2014

ATTENTION AMIS VISITEURS, SOYEZ PRUDENTS

Il ne faut pas perdre de vue que la Forêt d'Aprémont est en zone rouge. Tout ce que vous venez de voir se situe en terrains accessibles par des routes, chemins et sentiers forestiers dûment balisés et indiqués par panneaux indicateurs, à l'image de la photo de droite. Sur place vous trouvez toute explication sur le lieu où



vous vous trouvez. Il est interdit de creuser, faire du feu et d'utiliser un détecteur de métaux. Ces lieux de mémoire sont particulièrement surveillés par des agents et bénévoles assermentés qui peuvent verbaliser en cas d'infraction.

Ne vous enfoncez pas dans la forêt et respectez les panneaux d'interdiction et de mise en garde.



Des munitions non explosées peuvent remonter à la surface dans une nature dense faite d'enchevêtrement de ronces, de lierre, etc... Et alors si le sol est gratté... Boum !

Une sape ou un abri effondré ne se voit pas sous une végétation dense surtout si on est occupé à fouiller, à chercher et alors... Aie !



Respectons les zones balisées et aménagées pour notre sécurité.

Respectons ces lieux où reposent 6 000 Braves qui n'ont jamais été retrouvés.

Respectons une nature qui a mis tant d'années à panser ses plaies.

0o0o0o0o0o0o0o0

Nécrologie

Soldats des régiments de Chalon-sur-Saône Morts pour la France, des suites de blessure ou maladie, au mois de juin 1919

Grade	Nom	Prénom	Régiment
Soldat	LEFEBVRE	Lucien Marcel	56
Soldat	LINNE	Henri César	56
Soldat	PELTIER	Emmanuel Joseph Marie	56
Soldat	PINEL	Armand	56

